

CONSEIL MUNICIPAL DU 23. 03. 2010
COMPTE-RENDU

La séance débute à 18h40.

Présents : MM. René BERNET, Christian CORDIER, Christian COURTENS, Mmes Estelle CREBASSA, Arielle ESCURET, Christel GOUDJIL, MM. Joël MARCOUYRE, Alain RINGAL, David WEBB.

Excusés :

MM. Joël BOISSEZON, Robert CAHUZAC, Patrick DELGADO, Mme Cathy JUANCHICH, Claude RAYNAUD

1. Convention de mise à disposition à titre gratuit d'un bâtiment appartenant à la commune de Mons la Trivalle pour l'OT intercommunal

Cette délibération fait suite à la création de l' office de tourisme intercommunal depuis le 01.01.2010. Le conseil décide le report du vote dans l'attente d'explications concernant certains articles.

Arrivée de Melle Marie-Pierre CANNAC à 19 heures.

2. Comptes administratifs

Vote du compte administratif 2009 du budget principal

	dépenses :	recettes :	soldes :
fonctionnement :	414 527,82	624 201,53	209 673,71
investissement :	165 662,10	122 588,19	- 43 073,91

Résultat global : 166 599,80

Vote : Pour à l'unanimité soit 9 voix

Le compte administratif 2009 du budget principal est adopté.

Vote du compte administratif 2009 du budget assainissement

	dépenses :	recettes	soldes :
fonctionnement :	25 911,06	43 792,66	17 881,60
investissement :	40 534,51	22 827,64	- 17 706, 87

Résultat global : 174,73

Vote : Pour à l'unanimité soit 9 voix

Le compte administratif 2009 du budget assainissement est adopté.

Vote du compte administratif 2009 du budget tourisme

	dépenses :	recettes :	soldes :
fonctionnement :	224 646,12	323 322,01	98 675,89
investissement :	37 231,02	32 002,42	- 5 228,60

Résultat global : 93 447, 29

L'excédent résulte en grande partie par une augmentation des recettes du camping suite notamment à une très bonne arrière saison. Ce résultat permettra de dégager un part d'autofinancement non négligeable pour les travaux de mise en conformité du camping.

Vote : Pour à l'unanimité soit 9 voix

Le compte administratif 2009 du budget tourisme est adopté.

3. Délibération sur le bail de Languedoc Evasion pour la saison 2010

Le bail pour la saison 2010 passe de 7000 à 7300 euros.

Vote : Pour à l'unanimité soit 10 voix.

4. Questions diverses

- Camping :

La première tranche de travaux commencera au plus tard le 15 avril pour se terminer au plus tard le 15 juin.

- Village vacances :

Pour assurer la sécurité des résidents (circulation, intrusions), les futurs gérants souhaitent que l'ensemble soit clôturé.

La commune financera la fourniture, un premier devis l'estime à 13 600, 49 euros TTC. Les dépenses seront étalées sur 3 ans.

Fin de la séance : 19 heures 30

La secrétaire de séance :

Arielle ESCURET

Le Maire :

Alain RINGAL